Docusign Envelope ID: FDDAEF15-6634-88D5-83E2-001FCE09B007

« FINANCIERE JACQUEMARD »
Société par actions simplifiée au capital de 188.100 Euros
Siège social
2 rue des 4 Poiriers
08440 VIVIER-AU-COURT
528.234.222 RCS Sedan

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 OCTOBRE 2026

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2026

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant au montant de 165.776,86 €uros comme suit :

– la somme de 60.000,00 €uros 60.000,00 €uros,
à titre de dividendes à l'Associée unique,
soit un montant de 31,90 €uros pour chacune des
1.881 actions composant le capital social,

– le solde, soit le montant de 105.776,86 €uros, 105.776,86 €uros,
au poste « Autres réserves » qui se trouve ainsi porté au
montant de 5.327.672,66 €uros,

Total égal au bénéfice distribuable de l'exercice……. 165.776,86 €uros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices clos, ont été les suivants :

Exercice	Montants
2022/2023	60.000 €uros éligibles à l'abattement
2023/2024	60.000 €uros éligibles à l'abattement
2024/2025	60.000 €uros éligibles à l'abattement

Certifié conforme,
L'Associé unique et Président,
Christophe JACQUEMARD :

Signé par :
F08BD16C5C0F4C2...

Docusign Envelope ID: FDDAEF15-6634-88D5-83E2-001FCE09B007

SASU FINANCIERE JACQUEMARD

2 RUE DES QUATRE POIRIERS

08440 VIVIER AU COURT

COMPTES ANNUELS

ACR-ADC CABINET PIERQUIN
28 BOULEVARD LUCIEN PIERQUIN

08000 WARCQ
03-24-59-70-50

Dossier N° 421FIJ en Euros.

Docusign Envelope ID: FDDAEF15-6634-88D5-83E2-001FCE09B007

BILAN - ACTIF

N° 2050 2026

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SASU FINANCIERE JACQUEMARD — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 2 RUE DES QUATRE POIRIERS 08440 VIVIER AU COURT — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 52823422200024 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 30042026 Net 3	N-1 30042025 Net 4
	Capital souscrit non appelé — TOTAL (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 000	AG	2 000	2 000
	Fonds commercial	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	69 374	AU	13 601 — 55 773	41 770
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	1 510 299	CT	1 510 299	1 510 299
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	1 581 673	BK	13 601 — 1 568 072	1 554 069
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	240	BY	240	240
	Autres créances (3)	BZ	1 792 572	CA	1 792 572	1 487 075
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	1 675 670	CE	1 675 670	1 603 134
	Disponibilités	CF	640 373	CG	640 373	924 037
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 599	CI	2 599	2 524
	TOTAL (III)	CJ	4 111 454	CK	4 111 454	4 017 010
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 693 127	1A	13 601	5 679 526 — 5 571 079

Signé par : F08BD16C5C0F4C2...

Certifié conforme à l'original, le Président

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Docusign Envelope ID: FDDAEF15-6634-88D5-83E2-001FCE09B007

PASSIF avant répartition

N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise : SASU FINANCIERE JACQUEMARD — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....188 100.....)	DA	188 100	188 100
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	18 810	18 810
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	5 221 896	5 055 752
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	165 777	226 144
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	5 594 583	5 488 806
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 718	4 855
	Dettes fiscales et sociales	DY	13 819	55 778
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	66 407	21 640
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	84 944	82 273
	Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 679 526	5 571 079

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	84 944	82 273
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Docusign Envelope ID: FDDAEF15-6634-88D5-83E2-001FCE09B007

2 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : SASU FINANCIERE JACQUEMARD — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue — Biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue — Services*	FG	220 200	FH		FI	220 200	220 200
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	220 200	FK		FL	220 200	220 200
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)					FP		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					F1	29 000	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 315	12
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR	251 515	220 212
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	36 074	32 597
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 704	2 179
	Salaires et traitements*					FY	82 627	126 241
	Cotisations sociales (10)					FZ	35 695	51 834
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immo. - dotations aux amortissements* (14)					GA	9 790	3 999
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immo. - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1	32 942	
	Autres charges (12)					GE	5	5
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	199 837	216 856
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	51 678	3 356
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	71 064	74 829
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	72 537	149 742
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	12 033	38 049
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP	155 634	262 621
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		6
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU		6
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	155 634	262 615
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	207 312	265 971

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: FDDAEF15-6634-88D5-83E2-001FCE09B007

ÉTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise : SASU FINANCIERE JACQUEMARD — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
	Produits exceptionnels (7)	**(VII)** HD		12 000
	Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter- 7)	**(VIII)** HH		3 750
	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		8 250
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)** HJ		
	Impôts sur les bénéfices *	**(X)** HK	41 535	48 077
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	407 149	494 833
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	241 372	268 689
	5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	165 777	226 144

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	71 064	6 348
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11 — dont cotisations Madelin A10			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

ANNEXE

Exercice du 01/05/2025 au 30/04/2026

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Règles et méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

De la SAS Financière JACQUEMARD sis à VIVIER-AU-COURT (08440), Parc Activité Ecovert, Route de Vrigne-Meuse dont le secteur d'activité est la gestion de portefeuille titres (Holding)

L'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 Avril 2026, dont le total est de 5.679.526 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 220.200 Euros et dégageant un bénéfice de 165.777 Euros, ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général, ainsi que par les normes définies par les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 et également du recueil reprenant l'ensemble des normes comptables en vigueur à la clôture de l'exercice ; ces normes comprennent les dispositions réglementaires issues du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice. Les règlements ultérieurs de l'ANC le modifiant & les dispositions infra-réglementaires issues des notes de présentation des règlements de l'ANC, des avis du CNC ainsi que de leur note de présentation, des recommandations du CNC et de l'ANC et, enfin, des communiqués, des prises de position et des notes d'information.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président de la société.

Les principes d'établissement des comptes annuels ont été appliqués conformément aux hypothèses de bases :

- image fidèle,
- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- régularité et sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2025 au 30/04/2026

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €uros.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 30/04/2026

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Modalit és pratiques d'application des règles comptables relatives aux actifs :

La société ne dépassant pas, à la clôture de l'exercice, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L. 123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Options prises dans le cadre de l'application des règles comptables :

La société a décidé :
- en ce qui concerne les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement, l'inscription en frais d'établissement,
- en ce qui concerne les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur titres de participation et titres de placement immobilisés, la comptabilisation en charges,
- en ce qui concerne les coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs, la comptabilisation en charges.

La société n'a pas formulé d'option sur les points suivants au titre desquels elle n'était pas concernée :
- les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission,
- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles,
- les coûts de développement.

Événements post-clôture

N/A

ANNEXE

Exercice du 01/05/2025 au 30/04/2026

Informations significatives

Régime de l'intégration fiscale

Depuis le 1er Mai 2015, la société SAS Financière JACQUEMARD a opté pour le régime de l'intégration fiscale des groupes de sociétés prévu aux articles 223A et suivants du Code Général des Impôts.

Le périmètre d'intégration comprend :

- société mère intégrante : SAS Financière JACQUEMARD
- société filiale intégrée : SC C.M.T.

La convention retenue pour la répartition de l'impôt prévoit que les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.
Les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, n'ont pas encore fait l'objet d'une option. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Evaluation des amortissements

Lorsque l'entreprise dispose d'indices de perte de valeur concernant certains actifs, un test de dépréciation est effectué, il consiste à comparer la valeur nette comptable à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est-à-dire de manière significative, inférieure à la valeur nette

ANNEXE

Exercice du 01/05/2025 au 30/04/2026

comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Titres immobilisés
Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des créances et des dettes
Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités
Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2 000			2 000
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	1 468			1 468
Matériel de transport	40 000	56 000	40 000	56 000
Matériel de bureau et matériel informatique	11 171	735		11 906
Immobilisations financières				
Participations	1 510 299			1 510 299
TOTAL	1 564 938	56 735	40 000	1 581 673

ANNEXE

Exercice du 01/05/2025 au 30/04/2026

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	1 346	122		1 468
Matériel de transport	592	8 644	7 058	2 179
Matériel de bureau et matériel informatique	8 931	1 023		9 954
TOTAL	10 869	9 790	7 058	13 601

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement		
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement		
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques		Non amortissable
Droit au bail		
Fonds commercial		
Autres immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Terrains		
Agencements et aménagements de terrains		
Constructions		
Constructions sur sol d'autru		
Constructions		
Installations techniques, matériels et outillages industriels		
Installations générales, agencements, aménagements divers	5 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier		

ANNEXE

Exercice du 01/05/2025 au 30/04/2026

Dossier N° 421EU en Euros.

Informations relatives aux filiales et participations

(Art. 832-5)

SASU FINANCIERE JACQUEMARD
08440 VIVIER AU COURT

Informations financières / Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la société	Montant des engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l' exercice	Observatio
			brute	nette						
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale										
- SC C.M.T.	135 940	99.00	99	99	139 606		1 190	10 546		
- SAS GROUPE JACQUEMARD	1 680 558	71.43	150 000	150 000	211 035		1 314 396	243 372		
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1										
- françaises										
- étrangères										
A. Total des filiales			150 099	150 099	350 641					
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque participation										
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1										
- françaises										
- étrangères										
B. Total des participations										
C. Total des filiales et des participations (A + B)			150 099	150 099	350 641					

ACR-ADC CABINET PIERQUIN

Docusign Envelope ID: FDDAEF15-6634-88D5-83E2-001FCE09B007

ANNEXE

Exercice du 01/05/2025 au 30/04/2026

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Autres créances clients	240	240	
Impôts sur les bénéfices	7 863	7 863	
Taxe sur la valeur ajoutée	628	628	
Groupe et associés	1 776 543	1 776 543	
Débiteurs divers	7 537	7 537	
Créances de l'actif circulant	1 792 812	1 792 812	
Charges constatées d'avance	2 599	2 599	
TOTAL	1 795 411	1 795 411	

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS POSTES D'ACTIF -

(Art. 832-10)

Des précisions sont apportées dans l'annexe sur la nature et le rythme de reprise en résultat de certains éléments

	Nature	Rythme de reprise en résultat

Charges constatées d'avance d'exploitation : 2.599 €

- Médecine du travail : 101 €
- Assurance : 1.672 €
- Crédit bail : 761 €
- Frais télécommunication : 66 €

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
ACTIONS ORDINAIRES	100.00	1 881			1 881

ANNEXE

Exercice du 01/05/2025 au 30/04/2026

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	188 100			
Réserve légale	18 810			
Réserves statutaires ou contractuelles	5 055 752	166 144		
Résultat de l'exercice	226 144		60 000	
Total des capitaux propres	5 488 806	166 144	60 000	

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				188 100
Réserve légale				18 810
Réserves statutaires ou contractuelles				5 221 896
Résultat de l'exercice				165 777
Total des capitaux propres				5 594 583

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	4 718	4 718		
Personnel et comptes rattachés	4 035	4 035		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 276	5 276		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 465	3 465		
Autres impôts taxes et assimilés	1 043	1 043		
Groupe et associés	66 407	66 407		
TOTAL	84 944	84 944		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	66 407			

ANNEXE

Exercice du 01/05/2025 au 30/04/2026

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	240
Disponibilités	6 324
TOTAL	6 564

Créances clients et comptes rattachés :
- Clients factures à établir

Disponibilités :
- Intérêts à recevoir sur DAT

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 858
Dettes fiscales et sociales	258
TOTAL	4 116

Dettes fournisseurs et comptes rattachés :
- Honoraires : 3.095 €
- Frais d'actes & de contentieux : 45 €
- Frais bancaires : 45 €
- Frais déplacements : 45 €
- TVA sur FNP : 628 €

Dettes fiscales & sociales :
- CET : 258 €

Docusign Envelope ID: FDDAEF15-6634-88D5-83E2-001FCE09B007

COM'FIDUCE ARDENNES

7, Rue du Moulin Leblanc
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
Tél : 03-24-37-69-90

Société de commissaires aux Comptes
inscrite près la cour d'appel de REIMS

SASU FINANCIERE JACQUEMARD

Société par Action Simplifiée Unipersonnelle au Capital de 188 100 €uros

Siège Social :

2 rue des 4 Poiriers
08440 VIVIER AU COURT

SIRET : 528 234 222 000 16
Code A.P.E : 7010 Z

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 Avril 2026

Docusign Envelope ID: FDDAEF15-6634-88D5-83E2-001FCE09B007

Docusign Envelope ID: FDDAEF15-6634-88D5-83E2-001FCE09B007

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 30 avril 2026

==========

À l'assemblée générale des associés de la société FINANCIERE JACQUEMARD,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « FINANCIERE JACQUEMARD » relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/05/2025 à la date d'émission de notre rapport.

Docusign Envelope ID: FDDAEF15-6634-88D5-83E2-001FCE09B007

Docusign Envelope ID: FDDAEF15-6634-88D5-83E2-001FCE09B007

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la modernisation des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne le poste d'immobilisations financières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Docusign Envelope ID: FDDAEF15-6634-88D5-83E2-001FCE09B007

Docusign Envelope ID: FDDAEF15-6634-88D5-83E2-001FCE09B007

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Charleville-Mézières,

Le 14 octobre 2026

Lyne POUYDESSEAU
Commissaire aux Comptes

Docusign Envelope ID: FDDAEF15-6634-88D5-83E2-001FCE09B007

Docusign Envelope ID: FDDAEF15-6634-88D5-83E2-001FCE09B007

ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société[1] à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Docusign Envelope ID: FDDAEF15-6634-88D5-83E2-001FCE09B007

Docusign Envelope ID: FDDAEF15-6634-88D5-83E2-001FCE09B007

SASU FINANCIERE JACQUEMARD
08440 VIVIER AU COURT

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/04/2026 12			Exercice N-1 30/04/2025 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	2 000		2 000	2 000		
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.						
	Autres immobilisations corporelles	69 374	13 601	55 773	41 770	14 003	33.52
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations	1 510 299		1 510 299	1 510 299		
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total de l'actif immobilisé (III)	1 581 673	13 601	1 568 072	1 554 069	14 003	0.90
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours :**						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	240		240	240		
	Autres créances	1 792 572		1 792 572	1 487 075	305 497	20.54
	Charges constatées d'avance	2 599		2 599	2 524	75	2.95
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres	1 675 670		1 675 670	1 603 134	72 537	4.52
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	640 373		640 373	924 037	283 664-	30.70-
	Total de l'actif circulant (IV)	4 111 454		4 111 454	4 017 010	94 444	2.35
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	5 693 127	13 601	5 679 526	5 571 079	108 447	1.95

VISA
SARL COM'FIDUCE ARDENNES

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

Docusign Envelope ID: FDDAEF15-6634-88D5-83E2-001FCE09B007

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/04/2026 12	Exercice N-1 30/04/2025 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 188 100)	188 100	188 100		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	18 810	18 810		
	Réserves statutaires ou contractuelles	5 221 896	5 055 752	166 144	3.29
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	165 777	226 144	60 367-	26.69-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	5 594 583	5 488 806	105 777	1.93
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 718	4 855	137-	2.83-
	Dettes fiscales et sociales	13 819	55 778	41 960-	75.23-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	66 407	21 640	44 767	206.87
	Produits constatés d'avance				
	Total des dettes (III)	84 944	82 273	2 670	3.25
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	5 679 526	5 571 079	108 447	1.95

VISA SARL COM'FIDUCE ARDENNES

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 84 944 82 273

Docusign Envelope ID: FDDAEF15-6634-88D5-83E2-001FCE09B007

SASU FINANCIERE JACQUEMARD
08440 VIVIER AU COURT

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/04/2026 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/04/2025 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	220 200		220 200	220 200		
Montant net du chiffre d'affaires	220 200		220 200	220 200		
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions						
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions						
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			29 000		29 000	
Autres produits			2 315	12	2 303	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			251 515	220 212	31 303	14.21
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes (1)			36 074	32 597	3 477	10.67
Impôts, taxes et versements assimilés			2 704	2 179	525	24.08
Salaires			82 627	126 241	43 614-	34.55-
Cotisations sociales			35 695	51 834	16 140-	31.14-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 790	3 999	5 791	144.82
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			32 942		32 942	
Autres charges			5	5	0	2.48
Total des Charges d'exploitation (II)			199 837	216 856	17 019-	7.85-
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			51 678	3 356	48 322	NS
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

VISA
SARL COM'FIDUCE ARDENNES

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

Docusign Envelope ID: FDDAEF15-6634-88D5-83E2-001FCE09B007

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/04/2026 12	Exercice N-1 30/04/2025 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation (2)	71 064	74 829	3 765-	5.03-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	72 537	149 742	77 206-	51.56-
Autres intérêts et produits assimilés (2)	12 033	38 049	26 016-	68.38-
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	155 634	262 621	106 987-	40.74-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)		6	6-	100.00-
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)		6	6-	100.00-
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	155 634	262 615	106 981-	40.74-
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	207 312	265 971	58 659-	22.05-
Produits exceptionnels (VII)		12 000	12 000-	100.00-
Charges exceptionnelles (VIII)		3 750	3 750-	100.00-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		8 250	8 250-	100.00-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	41 535	48 077	6 542-	13.61-
Total des produits (I+III+V+VII)	407 149	494 833	87 684-	17.72-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	241 372	268 689	27 317-	10.17-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	165 777	226 144	60 367-	26.69-

(2) Dont produits concernant les entreprises liées 71 064 6 348
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées



Docusign Envelope ID: FDDAEF15-6634-88D5-83E2-001FCE09B007

ANNEXE

Exercice du 01/05/2025 au 30/04/2026

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

VISA
SARL COM'FIDUCE ARDENNES

Règles et méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

De la SAS Financière JACQUEMARD sis à VIVIER-AU-COURT (08440), Parc Activité Ecovert, Route de Vrigne-Meuse dont le secteur d'activité est la gestion de portefeuille titres (Holding)

L'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 Avril 2026, dont le total est de 5.679.526 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 220.200 Euros et dégageant un bénéfice de 165.777 Euros, ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général, ainsi que par les normes définies par les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 et également du recueil reprenant l'ensemble des normes comptables en vigueur à la clôture de l'exercice ; ces normes comprennent les dispositions réglementaires issues du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice. Les règlements ultérieurs de l'ANC le modifiant & les dispositions infra-réglementaires issues des notes de présentation des règlements de l'ANC, des avis du CNC ainsi que de leur note de présentation, des recommandations du CNC et de l'ANC et, enfin, des communiqués, des prises de position et des notes d'information.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président de la société.

Les principes d'établissement des comptes annuels ont été appliqués conformément aux hypothèses de bases :

- image fidèle,
- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- régularité et sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Docusign Envelope ID: FDDAEF15-6634-88D5-83E2-001FCE09B007

ANNEXE

Exercice du 01/05/2025 au 30/04/2026

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €uros.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 30/04/2026

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Modalit és pratiques d'application des règles comptables relatives aux actifs :

La société ne dépassant pas, à la clôture de l'exercice, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L. 123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Options prises dans le cadre de l'application des règles comptables :

La société a décidé :
- en ce qui concerne les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement, l'inscription en frais d'établissement,
- en ce qui concerne les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur titres de participation et titres de placement immobilisés, la comptabilisation en charges,
- en ce qui concerne les coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs, la comptabilisation en charges.

La société n'a pas formulé d'option sur les points suivants au titre desquels elle n'était pas concernée :
- les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission,
- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles,
- les coûts de développement.

Événements post-clôture

N/A

VISA
SARL COM'FIDUCE ARDENNES

Docusign Envelope ID: FDDAEF15-6634-88D5-83E2-001FCE09B007

ANNEXE

Exercice du 01/05/2025 au 30/04/2026

VISA
SARL COM'FIDUCE ARDENNES

Informations significatives

Régime de l'intégration fiscale

Depuis le 1er Mai 2015, la société SAS Financière JACQUEMARD a opté pour le régime de l'intégration fiscale des groupes de sociétés prévu aux articles 223A et suivants du Code Général des Impôts.

Le périmètre d'intégration comprend :

- société mère intégrante : SAS Financière JACQUEMARD
- société filiale intégrée : SC C.M.T.

La convention retenue pour la répartition de l'impôt prévoit que les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.
Les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, n'ont pas encore fait l'objet d'une option. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Evaluation des amortissements

Lorsque l'entreprise dispose d'indices de perte de valeur concernant certains actifs, un test de dépréciation est effectué, il consiste à comparer la valeur nette comptable à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est-à-dire de manière significative, inférieure à la valeur nette

Docusign Envelope ID: FDDAEF15-6634-88D5-83E2-001FCE09B007

comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Titres immobilisés
Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des créances et des dettes
Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités
Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2 000			2 000
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	1 468			1 468
Matériel de transport	40 000	56 000	40 000	56 000
Matériel de bureau et matériel informatique	11 171	735		11 906
Immobilisations financières				
Participations	1 510 299			1 510 299
TOTAL	1 564 938	56 735	40 000	1 581 673

VISA
SARL COM'FIDUCE ARDENNES

Docusign Envelope ID: FDDAEF15-6634-88D5-83E2-001FCE09B007

SASU FINANCIERE JACQUEMARD
08440 VIVIER AU COURT

ANNEXE

Exercice du 01/05/2025 au 30/04/2026

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	1 346	122		1 468
Matériel de transport	592	8 644	7 058	2 179
Matériel de bureau et matériel informatique	8 931	1 023		9 954
TOTAL	10 869	9 790	7 058	13 601

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement		
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques Droit au bail Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles		Non amortissable
Immobilisations corporelles		
Terrains Agencements et aménagements de terrains Constructions Constructions sur sol d'autru Constructions Installations techniques, matériels et outillages industriels		
Installations générales, agencements, aménagements divers	5 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier		

VISA
SARL COM'FIDUCE ARDENNES

Docusign Envelope ID: FDDAEF15-6634-88D5-83E2-001FCE09B007

SASU FINANCIERE JACQUEMARD
08440 VIVIER AU COURT

ANNEXE

Exercice du 01/05/2025 au 30/04/2026

VISA
SARL COMFIDUCE ARDENNES

Docusign Envelope ID: FDDAEF15-6634-88D5-83E2-001FCE09B007

Dossier N° 421751 en Euros

Informations relatives aux filiales et participations

(Art. 832-5)

SASU FINANCIERE JACQUEMARD
08440 VIVIER AU COURT

Informations financières / Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus brute	Valeur comptable des titres détenus nette	Montant net des prêts et avances consentis par la société	Montant des engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale										
- SC C.M.T.	135 940	99.00	99	99	139 606		1 190	10 546		
- SAS GROUPE JACQUEMARD	1 680 558	71.43	150 000	150 000	211 035		1 314 396	243 372		
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1										
- françaises										
- étrangères										
A. Total des filiales			150 099	150 099	350 641					
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque participation										
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1										
- françaises										
- étrangères										
B. Total des participations										
C. Total des filiales et des participations (A + B)			150 099	150 099	350 641					

VISA
SARL COM'FIDUCE ARDENNES

ACR-ADC CABINET PIERQUIN

Docusign Envelope ID: FDDAEF15-6634-88D5-83E2-001FCE09B007

ANNEXE

Exercice du 01/05/2025 au 30/04/2026

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Autres créances clients	240	240	
Impôts sur les bénéfices	7 863	7 863	
Taxe sur la valeur ajoutée	628	628	
Groupe et associés	1 776 543	1 776 543	
Débiteurs divers	7 537	7 537	
Créances de l'actif circulant	1 792 812	1 792 812	
Charges constatées d'avance	2 599	2 599	
TOTAL	1 795 411	1 795 411	

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS POSTES D'ACTIF -

(Art. 832-10)

Des précisions sont apportées dans l'annexe sur la nature et le rythme de reprise en résultat de certains éléments

	Nature	Rythme de reprise en résultat

Charges constatées d'avance d'exploitation : 2.599 €

- Médecine du travail : 101 €
- Assurance : 1.672 €
- Crédit bail : 761 €
- Frais télécommunication : 66 €

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
ACTIONS ORDINAIRES	100.00	1 881			1 881

VISA
SARL COM'FIDUCE ARDENNES

Docusign Envelope ID: FDDAEF15-6634-88D5-83E2-001FCE09B007

SASU FINANCIERE JACQUEMARD
08440 VIVIER AU COURT

ANNEXE

Exercice du 01/05/2025 au 30/04/2026

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	188 100			
Réserve légale	18 810			
Réserves statutaires ou contractuelles	5 055 752	166 144		
Résultat de l'exercice	226 144		60 000	
Total des capitaux propres	5 488 806	166 144	60 000	

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				188 100
Réserve légale				18 810
Réserves statutaires ou contractuelles				5 221 896
Résultat de l'exercice				165 777
Total des capitaux propres				5 594 583

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	4 718	4 718		
Personnel et comptes rattachés	4 035	4 035		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 276	5 276		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 465	3 465		
Autres impôts taxes et assimilés	1 043	1 043		
Groupe et associés	66 407	66 407		
TOTAL	84 944	84 944		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	66 407			

VISA
SARL COM'FIDUCE ARDENNES

Docusign Envelope ID: FDDAEF15-6634-88D5-83E2-001FCE09B007

ANNEXE

Exercice du 01/05/2025 au 30/04/2026

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	240
Disponibilités	6 324
TOTAL	6 564

Créances clients et comptes rattachés :
- Clients factures à établir

Disponibilités :
- Intérêts à recevoir sur DAT

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 858
Dettes fiscales et sociales	258
TOTAL	4 116

Dettes fournisseurs et comptes rattachés :
- Honoraires : 3.095 €
- Frais d'actes & de contentieux : 45 €
- Frais bancaires : 45 €
- Frais déplacements : 45 €
- TVA sur FNP : 628 €

Dettes fiscales & sociales :
- CET : 258 €

VISA
SARL COM'FIDUCE ARDENNES